ASSEMBLEE GENERALE DU 27 FEVRIER 2021

OUVERTURE ET ACCUEIL

La séance est ouverte à 14h35 par la Présidente de l'ASA, Christiane AUBRUN-SASSIER, qui accueille les participants, présente les excuses des membres récompensés empêchés. En raison de la situation sanitaire, seul Monsieur le Maire de Montgivray est présent.

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Annexe 1

APPROBATION DU PV de l'ASSEMBLEE GENERALE du 8 février 2020

Après lecture par le secrétaire, le PV est adopté à l'unanimité.

RAPPORT MORAL

Je serai bref, en 2020 nous avons été contraint d'annuler toutes nos épreuves, une première dans l'histoire de l'ASA LA CHATRE.

Nos commissaires et officiels de l'ASA ont également été quasiment réduits à l'inaction.

Nous avons le bon espoir de pouvoir organiser cette année nos épreuves même si nous nous attendons à de très fortes contraintes et nous faisons tout pour l'instant en ce sens.

Nous commencerons donc 2021 par la manche de Championnat de France de Fol'car, couplée au 2CV Cross, du 18 au 20 juin. Les 2 slaloms auront lieu comme en 2019 le même weekend, du 16 au 18 juillet, toujours un dans chaque sens.

Vote d'approbation demandé par la Présidente

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Modification de l'article 6 du Règlement Intérieur

Afin de clarifier les choses, il est précisé dans l'article 6 du Règlement Intérieur : Cette cotisation supplémentaire est nominative et strictement personnelle, elle ne peut-être cédée ou proposée même temporairement à toute autre personne.

Vote d'approbation demandé par la Présidente

La modification est adoptée à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER

Présentation du rapport financier et du budget prévisionnel par Monsieur Guillaume Chaumette, expert comptable en charge de l'ASA LA CHATRE.

Annexe 2

Vote d'approbation demandé par la Présidente

Le rapport financier et le budget prévisionnel sont adoptés à l'unanimité.

Proposition de tarifs pour 2022 : cotisations inchangées

Vote d'approbation demandé par la Présidente

La proposition de tarifs pour 2022 est adoptée à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Pas de question posée.

REMISE DES RECOMPENSES (Christiane AUBRUN-SASSIER)

Pour 2020, les lauréats des trophées de l'ASA sont désignés de la manière suivante :

- classé dans les 10 premiers de chaque championnat organisé par la FIA ou la FFSA
- meilleur résultat tous championnats confondus pour la 1ère féminine

Après examen des résultats des différents championnats de France et Internationaux, le comité directeur de l'ASA décide de décerner les trophées 2020 aux lauréats suivants :

- Pilotes Fol'car: Classe 1: Alexis ALLIGNET 3^{ème} du Championnat de France
 Classe 2: Vincent PHILIPPON Jérémie BUQUET 5^{èmes} du Championnat de France
- Pilotes circuit :
 - Coupe de France Gr N : Stéphane MERLE 5ème
 - Coupe de France Clio Cup: Corentin TIERCE 4ème
- TTE free proto Cup: Jean-Marc ALAPHILIPPE 1er
- TTE free RSR Clio III'Cup: Michael ALAURENT 2ème
- GT world challenge Europe Sprint cup: Steven PALETTE 1er
- Karting: IAME SERIES France KZ: Gabin LEUILLET 2ème

WSK Open cup: Tom LEUILLET 5ème et 11ème European championship

Meilleure Féminine: Victoria HUEZ Championnat de France Historique circuits GT/ Tourisme (194ème)

En application du règlement intérieur, les licences régionales gratuites 2021 sont accordées aux licenciés suivants :

- Steven PALETTE
- Vincent PHILIPPON
- Jérémy BUQUET
- Alexis ALLIGNET
- Stéphane MERLE
- Corentin TIERCE
- Jean-Marc ALAPHILIPPE
- Michael ALAURENT
- Tom LEUILLET
- Gabin LEUILLET

Avant de clôturer cette assemblée générale ordinaire, tenue de l'assemblée générale élective destinée à pourvoir au renouvellement du Comité Directeur de l'ASA LA CHATRE ainsi qu'à la désignation des deux délégués à la Ligue Régionale du Sport Automobile Centre-Val de Loire.

CLOTURE